

Janvier

La lettre des Professionnels de l'AHB - 2023



Vœux 2023

Le Programme !

Après 2 ans d'absence, en raison des conditions sanitaires, la cérémonie des vœux et des médaillés aura de nouveau lieu en présentiel, le **mardi 17 janvier 2023 à 14h en salle des conférences.**

Animée par Pierre LE RAY, Président du Conseil d'Administration et M. CHEVASSU, directeur général, le programme 2023 se veut riche et interactif.

La présentation des vœux ouvrira l'après-midi, avec une diffusion en temps réel des discours sur notre chaîne YouTube. La cérémonie sera également l'occasion de présenter notre Projet Associatif pour les années à venir et dévoiler la vidéo de présentation de l'Association réalisée en partenariat avec Ty Films de Méllionnec.

Enfin, les 58 salariés ayant 20, 30, 35 ou 40 ans de service seront mis à l'honneur, et en musique, avec la remise des médailles d'honneur du travail et 39 personnels retraités de 2022 seront félicités.

Nous clôturerons la cérémonie par un moment de convivialité. Nous vous y attendons nombreux !

CDU : Places aux nouveaux membres



Les nouveaux membres, de gauche à droite : Myriam BENHABERROU, Vice-Présidente de la CDU, Michel BOTREL, Représentant des usagers et Président de la CDU, Aurore LONGINOTTI et Karine LE GUYADER, Représentantes du personnel infirmier, Annie FRELAUT, Médiatrice non médicale, Roger LE RUN et Emile BOUILLENEC, Représentants des Usagers. Absent sur la photo, Dr Tadj MISSOUM, Médiateur médical

La Commission Des Usagers (CDU), c'est quoi ?

La Commission Des Usagers (CDU) est une instance obligatoire au sein des établissements de santé qui se compose de représentants d'usagers désignés par l'Agence Régionale de Santé (ARS), de représentants des établissements (directions, CME, personnel infirmier) et de médiateurs médicaux et non médicaux.

Elle veille à faire respecter les droits des usagers et à faciliter leurs démarches, et contribue à l'amélioration de l'accueil et des prises en soin des patients par ses propositions.

Tout usager de l'établissement de santé peut s'adresser à la CDU ou à

un représentant des usagers, concernant notamment le respect de ses droits ainsi que la politique d'accueil et de prise en soins.

La CDU examine également les réclamations adressées à l'établissement et informe les usagers sur les voies de recours et de conciliation dont ils disposent.

La CDU des 3 établissements sanitaires de l'Association Hospitalière de Bretagne (CH, CSSRA et USLD) a été renouvelée en ce début d'année et a donc accueilli ses nouveaux membres le 5 janvier 2023 pour un mandat de 3 ans.

Bienvenue à eux !

La loi Grenelle II impose la réduction de consommation d'énergie aux bâtiments tertiaires existants (hôpitaux, commerce, etc.). À la suite, le décret tertiaire de 2019, est entré en vigueur le 1^{er} octobre dernier. Dans ce cadre, l'AHB a mandaté un prestataire extérieur pour la réalisation d'un audit énergétique. Mais depuis plusieurs années, l'AHB a engagée une réflexion en matière d'économies d'énergies, qui s'accroît aujourd'hui avec la conjoncture que nous connaissons tous. De nombreuses actions ont déjà été mises en œuvre et d'autres sont à venir.

En matière de **chauffage**, sur l'hôpital plusieurs bâtiments inoccupés ont été déconstruits, ou sont en cours, et ne sont donc plus à chauffer. L'ancienne blanchisserie, démantelée durant l'été, n'est plus chauffée du fait de la nouvelle distribution des bureaux. L'ensemble des canalisations du réseau de chauffage dans les vides sanitaires sera isolé sur l'hôpital et la Résidence Keramou, ce qui est déjà effectif sur les MAS. A l'ESAT de Glomel, la chaudière bois a été remplacée en 2021.

Une étude est en cours sur l'extension du réseau de chaleur biomasse (site de Plouguernevel) pour alimenter le magasin, le bâtiment espaces verts et la menuiserie. Son utilisation pourrait être couplée avec des panneaux solaires thermiques pour le chauffage de l'eau, l'été notamment, qui permettrait 25% d'économies d'énergies. La pose de panneaux solaires est également en réflexion sur les établissements extérieurs et pour la création d'un parking couvert pour les véhicules du parc de l'AHB. Sur Callac, une étude de faisabilité est menée pour remplacer les chaudières fioul par une pompe à chaleur, programme qui pourrait être financé

via une subvention de l'ADEME. Cette même réflexion est à l'étude pour les MAS de Plœuc-L'Hermitage et Château-neuf-du-Faou, dans le cadre du projet d'extension rénovation.

Pour la partie isolation, des travaux ont débuté en 2021 et s'échelonnent sur plusieurs années pour le changement des fenêtres sur le bâtiment administratif au CH. Les planchers des étages non utilisés de ce bâtiment seront aussi isolés.

Concernant le **parc automobile**, l'AHB dispose de 5 véhicules électriques. Des bornes de recharge seront bientôt installées au niveau du garage, pour des raisons techniques.

En matière **d'éclairage**, les candélabres du CH ont été remplacés par des LED et les luminaires défectueux sont renouvelés par de la LED, au fur et à mesure des interventions.

La modernisation de nos structures et établissements va également permettre d'abaisser notre consommation énergétique. Le futur projet sur Rostrenen répondra ainsi à la Réglementation Thermique (RT) 2020.

Pour nous accompagner dans cette transition écologique, Fabien ROUAUL a été recruté, en partenariat avec la Fondation St-Jean-de-Dieu et accompagnera 7 gestionnaires pour un total de 86 établissements (dont 30 pour l'AHB).

Les bons réflexes, l'affaire de tous. Les économies d'énergies passent également par chacun de nous, avec de petits gestes quotidiens que nous vous avons communiqués courant octobre dans l'affiche « Economies d'énergies – Les bons réflexes ». Pensez-y !! 

Silence, action, ça tourne !



En 2022, l'AHB s'est engagée dans la réalisation d'une vidéo de promotion

de ses activités à destination du grand public et des professionnels.

Finalisé, ce film vise à présenter les différentes missions et compétences de l'Association, les établissements et services, et ce, par les personnes qui les font vivre, professionnels et personnes accompagnées.

Le choix s'est donc porté sur la découverte de l'AHB en immersion dans les

structures, au travers de témoignages authentiques démontrant comment les valeurs et le savoir-faire de l'AHB se concrétisent au quotidien. Au travers des liens qui se créent entre professionnels et usagers, la vidéo met en lumière le maillage territorial des établissements, l'engagement de ses équipes, la qualité des soins et des accompagnements et la diversité des métiers pour valoriser l'ensemble de l'Association.

Nous remercions sincèrement l'ensemble des personnes interviewées et figurantes ainsi que l'équipe de Ty Films pour leur démarche artistique.

Rendez-vous le 17 janvier pour la projection officielle !

Agenda

- 05/01 Commission Des Usagers
- 12/01 Espace Ethique
- 17/01 **Cérémonie des vœux et des médaillés**
- 31/01 Comité Social et Economique

Ailleurs

PTMS 56 : Soutenir les équipes enseignantes



Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) est introduit par la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016. D'une durée de cinq ans, le PTSM vise « l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisées et sans rupture », par la mise en œuvre d'un programme d'actions construit par tous les acteurs du champ de la santé mentale en collaboration avec les intervenants sociaux et médico-sociaux.

Le PTMS du Morbihan a élaboré sa feuille de route autour de 20 fiches actions de 2021 à 2025.

Une des actions est de soutenir les équipes enseignantes dans l'appropriation de programmes de développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge. Dans cet optique, le corps enseignant des écoles publiques et privées de 5 circonscriptions cibles du département 56 est convié à un séminaire intitulé "Les milles et une compétences psychosociales à l'école - Pourquoi et comment les développer ?", le 11 janvier à Josselin.

Une journée d'échanges au cours de laquelle les professionnels de l'AHB seront présents pour apporter leur expertise.